



**CDG Express :**

**Ensemble, Mobilisés**

**Poussons l'avantage !!**

Décidemment l'opposition au CDG Express et la décision du Tribunal Administratif de MONTREUIL (93) qui la conforte, continuent de faire couler beaucoup d'encre et suscite des inquiétudes et crispations dans les rangs du Pouvoir et au-delà.

Au point que l'Etat annonce qu'il va, après tergiversations, déposer un recours contre la décision du TA de MONTREUIL. De plus, certains chroniqueurs agacés, vont jusqu'à suggérer que la modernisation du RER B se trouve menacée à cause de l'action en justice engagée par les opposants au « train des riches » !! Rien que ça !!

Devons nous rappeler que la plupart des composantes de l'association Non au CDG Express sont opposées au projet depuis le début des années 2000, au moment où il est apparu sous la forme d'un PPP (Partenariat Pour le Privé !!) avec VINCI en tête de gondole !!? **Le fil rouge de l'action des opposants a toujours été et est toujours l'amélioration concrète des conditions de transport des usagers du quotidien, singulièrement celles ayant trait au RER B** qui transporte en moyenne journalière 983 000 usagers !! Pour ce faire, **l'association Non au CDG Express**, de composition pluraliste, **porte depuis de nombreuses plusieurs propositions fortes**, avec entre autres :

- Doublement du tunnel ferroviaire entre la gare du CHATELET et la gare du NORD
- Réalisation du bouclage du RER B entre MITRY-CLAYE et l'aéroport de ROISSY
- Installation d'un véritable atelier de maintenance du matériel roulant à MITRY-MORY (77)
- Réalisation des travaux d'infrastructure au Sud de la ligne B pour permettre la circulation des rames à deux niveaux
- Réhumanisation des gares et des trains
- Etc...

Ce ne sont pas les opposants au CDG Express qui sont en charge de « l'ingénierie ferroviaire », de la planification des travaux sur les infrastructures du secteur ferroviaire de l'Ile de France !! **Ce**

**ne sont pas les opposants au CDG Express qui ont demandé l'imbrication des travaux** ( imposée a SNCF Réseau ) du CDG Express avec ceux utiles au quotidien des usagers ( *régénération du réseau, remplacement des caténaires, mise à niveau des quais, mise en accessibilité PMR des gares, interconnexions avec les gares du GPE...*) !!

Depuis le début , l' actuel gouvernement s' acharne à passer en force ce projet *dispendieux, ségrégatif , élitiste*, quoi qu' il en coûte ... aux finances publiques et aux **conditions de transport** du quotidien . Cela pose quand même question !?

Il s' assoit sur toutes les recommandations , alertes , mises en garde qu' elles viennent de l' ancien Syndicat des Transports d'IDF (STIF) , de la Cour des Comptes , de l' ARAFER , y compris de l' enquête publique elle-même et maintenant des décisions du Tribunal Administratif de MONTREUIL qui retoque un à un tous les arguments des partisans du CDG Express !!

Au regard de l'état des finances publiques, puisqu'aujourd'hui ce n' est que l' argent public ( 2,5 milliards d' euros) qui est mobilisé, de la situation très dégradée et incertaine du Secteur aérien , de l' urgence qu'il y a à améliorer , à renforcer , à développer les transports du quotidien , des attendus du Tribunal de MONTREUIL que nous partageons , **la raison et l' esprit de responsabilité doivent l' emporter sur toute autre considération !!**

**Comme le martèle l' association Non au CDG Express** dans un courrier du 17 Novembre 2020 adressé au Premier Ministre et **comme l' expriment avec force plusieurs centaines de personnalités** issues du monde associatif , politique , syndical **dans une Pétition** qui vient d' être publiée et qui a vocation à interpeller le Président de la République , la seule décision d' intérêt général qui s' impose , c'est :

- **L' abandon définitif du CDG Express**
- **La poursuite des travaux pour améliorer concrètement les conditions de transport de plusieurs millions d' usagers du quotidien**

Pour ce faire , les mobilisations doivent se poursuivre et s' amplifier afin que l' argent public serve à l' intérêt général , ce que ne représente pas le CDG Express , bien au contraire !!

**L' association Non au CDG Express invite toutes celles et ceux qui partagent une conception progressiste du Service Public ferroviaire à la rejoindre et à se mobiliser !!**

**Paris, le 16/12/2020**

**Contact presse : Didier Le Reste Président de l' association Non au CDG Express ( 06 08 03 91 82)**



ASSOCIATION  
REGROUPANT COLLECTIFS D'USAGERS  
ÉLU-E-S  
ORGANISATIONS SYNDICALES  
PARTIS POLITIQUES  
ET CITOYEN-NE-S



[nonaucdgexpress@gmail.com](mailto:nonaucdgexpress@gmail.com)